



EUNOMIA AUDIT

EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

ASSOCIATION OGCN HAND BALL

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 155 Boulevard du Mercantour

06200 NICE

Siret : 823 007 430 00015

NAF : 9499Z

Assemblée générale d'approbation des comptes

de l'exercice clos le 30 Juin 2019

(Période du 1^{er} Juillet 2018 au 30 Juin 2019)

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Présenté par **Monsieur Nicolas INGLEZAKIS**

Commissaire aux comptes

Pour la **SARL EUNOMIA AUDIT**

Le 9 novembre 2019

EUNOMIA AUDIT

1 Place Masséna - 06000 Nice

Tél.: 04 93 88 14 65

Email : contact@eunomia-audit.com

ASSOCIATION OGCN HAND BALL

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 155 Boulevard du Mercantour

06200 NICE

Siret : 823 007 430 00015

NAF : 9499Z

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2019

(Période du 1^{er} Juillet 2018 au 30 Juin 2019)

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association OGCN HAND BALL relatifs à l'exercice clos le 30 Juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans les faits caractéristiques de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables de l'association, nous avons entre autres vérifié :

- Le caractère approprié des méthodes d'évaluation relatives au poste « Autres créances » de votre association. Nous nous sommes assurés de leur correcte application ainsi que du caractère raisonnable des estimations retenues. Ce poste du bilan représente 51.10% de l'actif au 30 juin 2019.

Nous attirons l'attention du lecteur sur la note relative aux fournisseurs. Les procédures en place pour la collecte des factures et pièces relatives au frais des équipes (logement et déplacement) ne permettent pas une collecte exhaustive des pièces en support des charges comptabilisées et un lettrage des comptes fournisseurs correspondants. Les pièces manquantes ont été provisionnées à partir des paiements comptabilisés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nice, le 11 novembre 2019

Le commissaire aux comptes
EUNOMIA AUDIT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Inglesakis', written over a horizontal line.

Nicolas INGLESAKIS

Comptes annuels

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 30/06/2019	Net Au 30/06/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	12 506	12 506		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	50 120	12 018	38 103	38 923
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	86 565	55 016	31 549	36 975
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	34 235		34 235	33 555
TOTAL (I)	183 426	79 540	103 887	109 452
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	586		586	2 979
Avances et acomptes versés sur commandes	3 730		3 730	1 300
Créances				
Clients et comptes rattachés	152 695		152 695	65 262
Autres	298 656		298 656	247 710
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instrument de Trésorerie				
Disponibilités	8 312		8 312	62 095
Charges constatées d'avance	16 548		16 548	43 849
TOTAL (II)	480 527		480 527	423 195
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	663 954	79 540	584 414	532 647

Bilan Passif

	Net Au 30/06/2019	Net Au 30/06/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé :		
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau	-8 147	-8 232
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-17 969	85
Subventions d'investissement	9 065	13 465
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	-17 050	5 318
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	253 593	44 536
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 800	31 017
Dettes fiscales et sociales	122 144	96 349
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 427	5 427
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	137 500	350 000
TOTAL (III)	601 465	527 329
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	584 414	532 647
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	232 846	13 500

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/07/2018 au 30/06/2019			Du 01/07/2017 Au 30/06/2018
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	2 005		2 005	1 848
Production vendue de biens				
Production vendue de services	493 004		493 004	364 753
Chiffre d'affaires Net	495 009		495 009	366 601
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			810 935	966 560
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			29 466	93 388
Autres produits			133 981	50 689
		TOTAL (I)	1 469 392	1 477 237
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 259	3 792
Variation de stocks (marchandises)			2 393	-2 979
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			578 184	557 763
Impôts, taxes et versements assimilés			53 647	66 725
Salaires et traitements			630 840	563 754
Charges sociales			199 043	187 117
Dotations aux amortissements sur immobilisations			15 932	19 367
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			260	60 396
		TOTAL (II)	1 482 557	1 455 934
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier			6 629	4 462
- Redevances de crédit-bail immobilier				
		RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-13 165	21 303
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			44	132
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		TOTAL (V)	44	132
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			11 097	7 651
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
		TOTAL (VI)	11 097	7 651
		RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-11 052	-7 519
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-24 217	13 784

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/07/2018 Au 30/06/2019	Du 01/07/2017 Au 30/06/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	11 334	14 649
Sur opérations en capital	6 082	17 314
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	17 415	31 963
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	9 822	35 225
Sur opérations en capital	1 345	10 436
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	11 167	45 662
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	6 249	-13 699
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 486 852	1 509 332
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 504 820	1 509 247
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	-17 969	85
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>	11 334	14 649
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>	8 478	33 477
<i>(3) Dont produits concernant les entités liées</i>		
<i>(4) Dont intérêts concernant les entités liées</i>		

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2019 dont le total du bilan avant répartition est de 584 414 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -17 969 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

L'association a vu la situation de la trésorerie se dégrader passant de 46 k€ au 30/06/2018 à -227 k€ au 30/06/2019. Différents éléments expliquent cette situation. D'une part une saison meilleure que prévue (vice-championne de France, participation à la coupe d'Europe) a entraîné une augmentation des frais sportifs (déplacements, arbitres) et des frais de personnels (prime de matches). D'autre part les subventions ont eu des paiements décalés (elles avaient été versées d'avance lors de l'exercice précédent). Les efforts faits pour la recherche de nouveau sponsoring passés de 357 k€ à 472 k€ n'ont pas permis de compenser les effets précédents.

Pour l'exercice qui vient, de manière à améliorer la situation financière et la trésorerie, l'association a mis en place un plan d'économies significatives, tout en prévoyant un maintien des recettes. Les mesures prévoient une réduction portant sur les achats (déplacement et frais de réceptions) et la masse salariale avec un objectif de faire passer les dépenses sur l'exercice à un montant de 1 260 k€.

La mise en œuvre de ce plan est nécessaire pour assurer la pérennité de l'association et sa continuité d'exploitation.

Abandon de créance :

Pour rappel, afin de faire face aux difficultés de trésorerie auxquelles l'Association OGC Nice Handball a pu être confrontée lors de son premier exercice, l'un des créancier de l'Association avait consenti une avance financière de 50 000 € laquelle avait été abandonnée par convention d'abandon de créance avec clause de retour à meilleur fortune signée entre ce dernier et l'Association en date du 30 septembre 2011.

Ce retour à meilleur fortune est constitué par la réalisation d'un excédent comptable tels que figurant dans les états financiers annuels au moins égale à MILLE (1 000) euros.

Le débiteur s'engage ainsi à réinscrire au crédit du créancier dans ses livres, pendant le mois de la clôture de chaque exercice social, une somme égale à la totalité du bénéfice ci-dessus défini, jusqu'à due concurrence de la somme de CINQUANTE MILLE (50 000) euros, correspondant à la créance, objet du présent abandon.

Le créancier s'engage à renoncer définitivement et de façon irrévocable au solde de sa créance si les conditions de retour à meilleur fortune ne sont pas réalisés au cours des 9 exercices comptables suivant celui où a été fait l'apport, soit au plus tard le 30 juin 2021.

Le solde de l'abandon au 30 juin 2019, tenant compte des retours à meilleur fortune constatés les années précédente est de 44 573 €

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.
Il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Fournisseurs

Les variations au cours de l'exercice des soldes des postes fournisseurs et factures non parvenues (passant respectivement pour les comptes 401 de 2k€ débiteur à 30k€ débiteur et pour les comptes 408 de 21k€ créditeur à 56k€ créditeur) s'expliquent par une augmentation des pièces en attente de réception, notamment en regard des déplacements. Les provisions correspondantes (notamment à partir des paiements fournisseurs constatés en banque) ont été comptabilisés.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Contributions volontaires :

L'association OGC Nice Handball bénéficie de locaux mis à sa disposition à titre gratuit aux lieux et fonctions suivantes :

- Gymnase des Eucalyptus : Organisation de séances d'entraînements, préfabriqué d'une superficie de 51 m² pour un loyer annuel estimé à 4 309,50 €.
- Parc des Sports Charles Ehrmann : 155 Bd du Mercantour à Nice pour disposer de locaux pour les besoins des adhérents, de bureaux, de vestiaires, d'un local technique et d'un espace au sein du hangar extérieur d'une superficie totale de 159 m² et d'un loyer annuel estimé à 17 660 €.
- La Halle du Parc des Sports Charles Ehrmann : afin d'organiser les séances d'entraînement des adhérents durant la saison 2017/2018.
- Gymnase Thierry Maulnier : afin d'organiser les séances d'entraînement durant la saison 2017/2018.

Par ailleurs l'Association bénéficie de créneaux horaires mis à sa disposition dans les équipements sportifs pour un volume horaire annuel de 2 498,91 heures estimés à 79 965 €

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	7 289
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	44 573
Engagements de départ en retraite	

TOTAL

51 862

Abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune : 44 573 €
Véhicule donné en gage pour l'emprunt SMC pour un montant de 7.289 euros.

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	

TOTAL

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	62 626		
TOTAL	62 626		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			
Mat. de transport	55 007		
Mat. de bureau et info., mobilier	21 872		9 687
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	76 879		9 687
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	33 555		4 200
TOTAL	33 555		4 200
TOTAL GENERAL	173 060		13 887
Cadre B	Virement	Diminutions Cession	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			62 626
TOTAL			62 626
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			
Mat. de transport			55 007
Mat. de bureau et info., mobilier			31 559
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			86 565
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	3 520		34 235
TOTAL	3 520		34 235
TOTAL GENERAL	3 520		183 426

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	23 704	820		24 524
	23 704	820		24 524
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers				
Matériel de transport	24 557	11 001		35 558
Mat. de bureau et informatique, mobilier	15 347	4 111		19 458
Emballages récup. et divers				
	39 904	15 112		55 016
TOTAL GENERAL	63 607	15 932		79 540

Immobilisations amortissables	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						
	DOTATIONS				REPRISES		Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais d'étab. et développement (I)
Autres postes d'immo. incorp. (II)

TOTAL

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Terrains
Constructions sur sol propre
Constructions sur sol d'autrui
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.
Inst. techniques, mat. et outillage indust.
Inst. gales., agenc. et aménagements divers
Matériel de transport
Mat. de bureau, informatique, mobilier
Emballages récup. et divers.

TOTAL

Frais d'acquisition de titres de participations

TOTAL GENERAL

TOTAL GENERAL NON VENTILE

TOTAL GENERAL NON VENTILE

TOTAL GENERAL NON VENTILE

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	34 235		34 235
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	152 695	152 695	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 532	18 532	
Impôts sur les bénéficiaires	32 092	32 092	
Taxe sur la valeur ajoutée	14 529	14 529	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	17 000	17 000	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	216 504	216 504	
Charges constatées d'avance	16 548	16 548	
	TOTAL	502 134	467 899
			34 235

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	234 155	234 155		
- à plus d'1 an à l'origine	19 439	10 251	9 188	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	82 800	82 800		
Personnel et comptes rattachés	27 748	27 748		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 724	49 724		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	31 899	31 899		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	12 773	12 773		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	5 427	5 427		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	137 500	137 500		
	TOTAL	601 465	592 277	9 188

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 10 144

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2019	30/06/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	124 406.55	32 887.81
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	124 406.55	32 887.81

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2019	30/06/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	124 406.55	32 887.81
43870001 IJSS	18 531.55	8 795.64
44870000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR		18 801.00
46870000 DIVERS PROD. A RECEVOIR	105 875.00	5 291.17
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	124 406.55	32 887.81

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 30/06/2019	Exercice clos le 30/06/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 308.43	1 465.29
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 399.77	20 925.49
Dettes fiscales et sociales	16 906.00	27 477.51
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	74 614.20	49 868.29

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 30/06/2019	Exercice clos le 30/06/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 308.43	1 465.29
51860000 INTERETS COURUS A PAYER	1 308.43	1 465.29
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 399.77	20 925.49
40810000 FOURNISSEURS - FACT. NON	56 399.77	20 925.49
Dettes fiscales et sociales	16 906.00	27 477.51
43860000 CHARGES SOCIALES - CHARGE	5 659.00	18 081.51
44860000 ETAT - CHARGES A PAYER	11 247.00	9 396.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	74 614.20	49 868.29

Produits et charges constatés d'avance

	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2019	30/06/2018
Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation	137 500	350 000
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	137 500	350 000

	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2019	30/06/2018
Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	16 548	43 849
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	16 548	43 849